L'Anarcho-Syndicaliste n°50
avril1983
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

EFFORT, FAMILLE, PATRIE...

«La récompense est dans l'effort.
...résister à l'exaspération des intérêts particuliers à tout ce qui divise la patrie dans son existence-même.
... refuser le déclin de la France qui s'inscrit dans le déclin de la famille».
F. Mitterrand (24.3.83)

On a parlé de discours gaullien. C'est oublié que le Général ne prétendait pas inspirer un peuple de gauche, ni engager le pays dans une mission tiers-mondiste situant la France à la tête des pays sous-développés. C'est pourquoi la prestation nationale socialiste du Chef de l'Etat, coup de menton compris, relèverait plutôt du style mussolinien.

Au nom d'un aussi grand dessein les travailleurs français se sont entendu annoncer par Bérégovoy, sourire de rigueur aux lèvres, la série de mesures dont ils seront victimes, et contre lesquelles la droite n'utilisera pas la censure:

- ponction d'une épargne obligatoire au bénéfice du grand capital;
- prélèvement supplémentaire de 1% pour la Sécurité sociale sur les revenus imposables afin de *«ne pas aggraver les charges des entreprises»;*
- limitation des voyages à l'étranger, à l'exception des hommes d'affaires (et sans doute des personnalités politiques avec leur suite) **(1)**;
- augmentation de 8% des tarifs publics à laquelle il faudra ajouter l'augmentation des prix des produits importés, conséquence de la 3ème dévaluation;
- en bref, une réduction de la consommation intérieure de 37 milliards par une diminution du pouvoir d'achat, ayant pour effet une croissance économique de 0% et une relance du chômage.

Pour appliquer cette politique de récession économique et de régression sociale, promise il y a deux mois par E. Maire sur le perron de l'Elysée, le gouvernement qui met en oeuvre la décentralisation administrative a concentré le pouvoir exécutif entre les mains de deux superministres: Bérégovoy (ancien militant C.F.D.T.), et Delors (ancien militant C.F.D.T.); P. Mauroy se voyant confirmé dans son rôle de papa roublard pour faire avaler la pilule aux masses populaires par voie d'ordonnances. C'est la mise en pratique du principe exprimé par Rocard: *«L'Etat doit administrer moins pour gouverner plus».*

Reste à savoir comment les travailleurs apprécieront. Il fallait être bien léger - ou désemparé - pour éluder comme l'a fait Mitterrand: *«l'avertissement»* des municipales en voyant dans les difficultueux repêchages du deuxième tour une providentielle conversion de *«l'inquiétude»* à la *«confiance»* retrouvée. En fait les représentants de la droite traînent des gamelles trop bruyantes et le dilemme droite-gauche à joué dans certaines villes en faveur de cette dernière... une fois encore, et avant l'annonce du plan de rigueur. Ce ne fut pas le cas à Nantes et ailleurs où la gauche tomba au premier tour, non par la faute d'une liste concurrente (39 + 4 = 43 %) mais par suite des abstentions qui atteignaient 45,5 % dans les cités ouvrières nantaises.

En réalité l'élan du *«changement»* est brisé, le peuple de gauche, berné, se rétrécit en un noyau quelque peu fanatisé. Ni le verbe du président, ni le sourire de Bérégovoy ne suffiront à ressusciter l'enthousiasme. On a encore dans l'oreille les propos de Jospin qui, au lendemain des élections, se promettait, sur Europe1, d'être attentif aux déceptions et critiques exprimées par les travailleurs... les godillots sont lourds dans le sac!

Dans la logique des choses là ou le lyrisme nationaliste échouera la matraque entrera en jeu. Quelques

(1) Notons toutefois le geste de Danielle Mitterrand qui, à l'occasion du voyage en Suisse du Président et du ministre aucommerce extérieur, a décidé - par civisme - de ne plus accompagner son mari dans ses déplacements à l'étranger. Les Français apprécieront ce sens particulier du civisme.

étudiants en médecine viennent d'en faire l'expérience. Encore que, sans en extrapoler les conséquences, leur détermination aura déjà provoqué le transfert de Ralite. Les enseignants, eux, n'avaient guère de chance d'obtenir le départ de leur ministre avec la *«lettre à l'opinion»* diffusée par le C.N.A.L. qui voit dans le plan Savary *«une chance à saisir».*

La seule opposition en la matière, à laquelle L. Jospin et ses amis auraient pu être sensibles fut la *«lettre aux candidats»* adressée par le *Comité de l'Appel aux Laïques.* Il sera intéressant de lire dans le prochain numéro de Laïcité les réponses des principaux dirigeants de la gauche.

Et puisque le secrétaire du C.N.A.L. s'apitoie dans *l'École Libératrice* du 12 mars sur le sort de Nantes (Nantes *«la chouanne»* comme il l'appelle), voici la seule réponse qui nous soit parvenue de la part de la liste Chénard, soutenue par la F.E.N.:

«Notre attachement à la laïcité, soulignée par la Constitution inspirée de De Gaulle n'est pas contestable pour tous ceux qui me connaissent. Je suis indigné que la liste Routier-Prévost qui se prétend laïque soit objectivement complice de la liste Chauty (antilaïque déclarée)». J. Tusques.

L'auteur étant élu, que M. Bouchareissas se rassure, il y aura au moins dans la municipalité de Nantes un gaulliste pour défendre le plan Savary.

Mais nous avons toujours considéré la laïcité, au même titre que les autres libertés, comme partie intégrante d'un tissu démocratique, directement déterminé par la lutte des classes. Dans ce pays dont les frontières se ferment insidieusement comme les barrières d'un camp, les duretés quotidiennes vont dévoiler aux travailleurs, en dépit des contorsions du P.C.F., que leurs intérêts ne sont pas représentés par les partis de la gauche, ni défendus par les appareils syndicaux qui leur sont inféodés. L'évidence apparaîtra d'une nécessaire reconstruction du mouvement ouvrier, à partir d'éléments existants dont l'U.A.S. dans la mesure de ses forces.

Aux camarades qui nous connaissent et apprécient notre intervention nous adressons une invitation pressante à la tâche. Car il ne suffit pas d'avoir une bonne politique, il faut s'en donner les moyens.

Serge MAHÉ.

A LA LIBRE PENSÉE...

Les délégués des Fédérations de la LIBRE PENSEE des ALPES MARITIMES, du VAR, des BOUCHES DU RHONE, du VAUCLUSE, et les libres-penseurs des départements des HAUTES ALPES et HAUTE PROVENCE, réunis à Brignoles (VAR) en assemblée interfédérale de la région PROVENCE CÔTE D'AZUR, le 26 mars 1983:

RÉAFFIRMENT:

Leur attachement à la LAÏCITÉ de l'ENSEIGNEMENT et refusent tout compromis susceptible de porter atteinte, sous quelque forme que ce soit, à ce principe défini comme suit:

- refus de tout dogmatisme,

- respect de la personnalité de l'enfant,

- refus de toute militarisation de l'enfance et de l'Enseignement avec abrogation de l'accord HERNU-SAVARY,

- lutte contre toute xénophobie et racisme grâce à une pédagogie de Paix, de Fraternité et de solidarité entre les hommes,

- refus de toute sélection d'origine socioculturelle et donc de toute ségrégation, sous quelque forme que ce soit, entre les enfants,

- abrogation de la loi (ANTILAÏQUE) dite d'orientation «en faveur des personnes handicapées» votée en 1975, prise en charge de ces enfants, avec les moyens afférents, par l'enseignement public,

- refus de l'introduction, au sein des structures éducatives, de tout groupe de pression présentant un caractère de prosélytisme idéologique, politique ou confessionnel et indépendance de l'Enseignement à l'égard de tous les pouvoirs,

- réduction notable des effectifs de classe pour permettre une pédagogie activé favorisant la responsabilité humaine, et éveillant l'esprit critique des enfants grâce à une politique budgétaire beaucoup plus généreuse en faveur de l'Enseignement laïque; développement accru des oeuvres post et péri-scolaires,

-opposition à un enseignement décentralisé et modulé en fonction de critères définis et imposés par des groupes de gestion, créant pour certains contingents les plus défavorisés de la population scolaire une pédagogie au rabais confirmant les différences socio-culturelles. Maintien du caractère national des programmes et des examens pour assurer la même valeur des diplômes sur tout le territoire national.

RÉCLAMENT:

- l'abrogation de toutes les lois antilaïques et du statut concordataire d'ALSACE-MOSELLE comme préalable à toute réforme de l'enseignement,

- l'intégration des personnels non-religieux de l'enseignement privé dans l'enseignement public sous réserve de qualification et d'engagement à respecter les principes ci-dessus définis,

- la réservation des fonds publics aux seuls établissements d'enseignement public, étant bien entendu que les établissements privés qui souhaiteraient conserver leur caractère propre ne sauraient fonctionner que sur des fonds strictement privés.

DECIDENT:

- de faire connaître leur opposition absolue aux projets du ministre de l'Éducation Nationale, Alain Savary tendant à substituer à l'enseignement laïque une multiplicité d'écoles partialistes a projets éducatifs propres à dominantes diverses, et notamment religieuses, qui s'opposent à toute la tradition laïque et seraient, s'ils étaient adoptés, le premier grand coup de hache contre l'école de la République.

APPELLENT:

en conséquence tous les laïques sincères à se mobiliser pour s'opposer à ces projets, et garantir pour tous les enfants le droit à l'instruction et l'accès à la culture, notamment en préparant largement le rassemblement national des laïques du 8 mai prochain.

Adoptée à l'unanimité des 40 présents:

- la délégation des Alpes-Maritimes, *- la délégation du Var,*
- la délégation des Bouches-du-Rhône, *- la délégation du Vaucluse.*

SI L'AUTOGESTION ETAIT UN FASCISME RAMPANT?

(suite du n°47 et du n°48)

Quand on s'aperçoit que la sauce est pimentée par: «Dans l'entreprise autogérée, la possibilité d'accroître les rémunérations reste un stimulant important» **(62)**; et qu'on y ajoute: «...l'introduction d'une politique des revenus au niveau micro-économique, c'est-à-dire au niveau de l'entreprise, à l'endroit même où la formation des revenus est plus facilement cernable» **(63)**.

Quand on nous propose, pour cette société socialiste autogérée, les structures suivantes:

- «la planification démocratique suppose une politique au service des besoins prioritaires déterminés démocratiquement par la représentation nationale, fixant donc les objectifs de consommation, de production et d'investissement» **(64)**;

- «Un choix aussi décisif que le Plan ne saurait être l'oeuvre que d'un parlement démocratiquement élus. C'est à lui qu'il revient, sur proposition du gouvernement, de définir - en choisissant un modèle de développement économique - les orientations fondamentales du Plan, d'adopter celui-ci, puis d'en tirer les conséquences législatives, aussi bien dans les domaines budgétaire et fiscal qu'en matière de crédit ou de statut juridique des firmes. Ce contrôle du pouvoir politique sur le développement planifié de l'économie ne peut être efficace que si l'action du parlement et celle du gouvernement sont synchronisées avec l'établissement et l'exécution du Plan, ce qui suppose l'unité de gouvernement pendant la durée de la législature, le but à atteindre étant exprimé par la formule: une législature, un Plan, un gouvernement» **(65)**.

(62) Ibid., 55. **(63)** Ibid. 90 **(64)** Ibid., 86. **(65)** Ibid., 87.

Quand dans cette structure d'Etat gouvernementaliste, comme écrirait Bancal, on nous précise que: *«Si l'autogestion est réellement mise en oeuvre, c'est-à-dire si les travailleurs ont le pouvoir, on voit mal comment ils pourraient s'opposer fondamentalement à eux-mêmes»* **(66)**, reprenant ainsi l'argument favori des staliniens pour interdire le droit de grève quand ils sont au pouvoir.

Quand on a ainsi reconstitué le puzzle à partir de ses pièces éparses, d'une part on sait enfin que la société socialiste autogérée proposée par la CFDT diffère peu de celle de Chevènement et que dans les deux cas les travailleurs auront tout juste l'illusion du droit d'autogérer leur exploitation par une nouvelle classe dirigeante, d'autre part on dicerne mieux de quelle idéologie est issu le système de références que Bancal a utilisé pour analyser l'oeuvre de Proudhon.

En effet les anges radieux du bureau confédéral CFDT ne peuvent se passer d'annoncer innocemment toute la couleur au détour d'un alinéa: *«...L'autogestion dans l'entreprise n'a de sens que si l'ensemble de la société est autogérée. L'autogestion, c'est un mode d'exercice du pouvoir dans l'entreprise, mais aussi dans le quartier ou dans la commune, dans une Maison de la Culture comme dans une association sportive»* **(67)**.

Extraite de son contexte une telle phrase pourrait à la rigueur recueillir l'assentiment des anarchistes (à condition de remplacer ce *"mode d'exercice du pouvoir"*), mais le contexte particulièrement étatiste vient d'être décrit et d'autres auteurs de la mouvance CFDT aident à mieux comprendre ce que signifient conjointement la phrase et le contexte.

Échange et Projets est un club composé de *«syndicalistes ouvriers et paysans, chefs d'entreprise, fonctionnaires, enseignants et travailleurs sociaux, membres des professions libérales»* **(68)** présidé par Jacques Delors qui fut militant de la CFTC-CFDT - qu'il a représentée un temps au conseil économique et social - avant d'appartenir au cabinet de Chaban-Delmas alors premier ministre, puis au parti socialiste **(69)**. Jacques Delors fut aussi militant de *Vie Nouvelle,* organisation née en 1947 du scoutisme routier catholique qui prit la suite des *Amitiés scoutes* fondées en 1942 (?!): *«La guerre et ses suites leur avaient fait découvrir l'existence de l'idéologie et du politique. Ils désiraient donner à leur mouvement un ample destin et leur volonté se concrétisa dans la création de la "Vie Nouvelle", mots qui désignaient à la fois l'idéal de conversion évangélique et la recherche d'une vie autre, une vie communautaire»* **(70)**. Les clubs *Citoyens 60*, dont Jacques Delors fut un animateur, étaient des appendices de *Vie Nouvelle. Echange et Projet* a publié une étude qu'il faut prendre très au sérieux, sous le titre *La démocratie à la portée de la main,* dans laquelle certaines critiques de l'Etat seraient bien près de nous satisfaire... à condition de les extraire de leur contexte. En effet, dans la préface, Pierre Viansson-Ponté explique sans complexe que le but de l'autogestion est de décharger l'Etat de tâches qui l'encombrent, cet Etat auquel il *«revient d'abord de gérer une part considérable et sans cesse croissante du bien commun»* **(71)**.

Dans le corps de l'ouvrage l'auteur collectif, après s'être demandé si *«la disparition progressive des relations avec un absolu, quel qu'il soit, ne nuit (...) pas à l'exercice d'une vraie liberté au profit de quelque chose de vide»* **(72)**, envisagent que cette autogestion hors de l'entreprise, cette autogestion de la vie quotidienne pourrait être *«une sorte de gestion collective de chacun par tous et de tous par chacun»* **(73)**.Ce qui signifie clairement que leur société socialiste autogérée sera d'essence totalitaire, un *«joli»* goulag chrétien! Et dans la post-face Jacques Delors renchérit en ramenant l'autogestion à ce qu'elle est vraiment, au *«vieux principe de subsidiarité cher à la doctrine sociale de l'Église...»* **(74)** et rejoint complètement Bancal dans sa récupération déïste de Proudhon en ajoutant dans un amalgame d'une belle envolée *«...comme aux écoles françaises du socialisme»*. Décidément tout se tient, la mécanique continue de se mettre progressivement en place.

Qu'ils prennent donc garde ceux qui refusent de constater que *«la CFDT est née en tant que CFDT, de l'appartenance religieuse de certains employés du commerce et de l'industrie parisiens, réunis,* selon

(66) Ibid., 52. **(67)** Ibid., 37.

(68) *ECHANGE & PROJETS, La démocratie à la portée de la main.* Albin Michel, Paris 1977,2.

(69) Jacques DELORS, *Changer.* Stock. Paris 1975.

(70) *A gauche ces chrétiens... AUTREMENT,* n°8, février 1977, 208.

(71) Pierre VIANSSON-PONTE. *Préface, ECHANGE & PROJETS*, 11-19. **(72)** Ibid., 193. **(73)** Ibid., 199.

(74) Jacques DELORS, *Postface, ECHANGE & PROJETS*. op. cit., 220.

l'expression d'André Philip, dans un effort systématique de réalisation d'une doctrine sociale» **(75)** et que ses choix politiques sont déterminés par *«la recherche d'une organisation de la société permettant l'avènement - d'une conception de l'homme issue du christianisme»* **(76)**.

On comprend alors mieux pourquoi le révérend père jésuite Jean Moussé s'intéresse tant à l'autogestion - dont il fixe les limites. *«Dans la mesure où l'autogestion implique la reconnaissance mutuelle des agents de l'économie, elle ne saurait en exclure aucune catégorie et même pas les hommes qui, actuellement, détiennent le pouvoir dans l'entreprise. Ils ont eux aussi beaucoup à faire pour promouvoir la liberté»* **(77)** (et ils le montrent tous les jours!) - dans une étude bien charpentée où abondent les références à Edmond Maire, Didier Motchane, Daniel Chauvey, Pie XI, Daniel Mothé, Pierre Rosanvallon, Jacques Delors, Jacques Julliard, Gilles Martinet, Michel Crozier, François Ceyrac, E.F. Schumacher, Pierre Sudreau, Jean XXIII, etc..., soit une belle brochette de fieffés anarchistes.

Il est donc bien normal que Détraz n'attribue pas la paternité de l'autogestion à Proudhon, mais à Fourier dont il choisit une citation adéquate: *«Le ciel veut que nous nous aidions de bras et de génie, qu'aux efforts de travail nous ajoutions les efforts d'invention pour découvrir notre destinée sociétaire»* **(78)**.

Quoi qu'on fasse, quel que soit le brin sur lequel on tire pour essayer de dévider l'écheveau autogestionnaire on finit toujours par voir apparaître la doctrine sociale de l'Église. Il serait temps de cesser définitivement de croire que c'est par hasard.

Cette doctrine sociale a été réaffirmée et actualisée par le concile Vatican II:

- *«L'activité économique, conduite selon ses méthodes et ses lois propres, doit s'exercer dans les limites de l'ordre moral, afin de répondre au dessein de Dieu sur l'homme»* **(79)**;
- *«Il faut (...) que les initiatives spontanées des individus et de leur libres associations soient coordonnées avec l'action des pouvoirs publics, et qu'elles soient ajustées et harmonisées entre elle»* **(80)** (on retrouve ici le principe de subsidiarité et le cadre - étatique - dans lequel il doit s'exercer);
- *«Par son travail l'homme assure habituellement sa subsistance et celle de sa famille, s'associe à ses frères et leur rend service, peut pratiquer une vraie charité et coopérer à l'achèvement de la création divine»* **(81)** (c'est certainement ce à quoi s'efforce le patronat chrétien);
- «Compte tenu des fonctions et de la productivité de chacun, de la situation de l'entreprise et du bien commun, la rémunération du travail doit assurer à l'homme des ressources qui lui permettent (...) une vie digne...» **(81)**;
- *«Dans les entreprises économiques, ce sont des personnes qui sont associées entre elles: c'est-à-dire des êtres libres et autonomes créés à l'image de Dieu. Aussi, en prenant en considération les fonctions des uns et des autres, propriétaires; employeurs, cadres, ouvriers, et en sauvegardant la nécessaire unité de direction, il faut promouvoir, selon des modalités à déterminer au mieux, la participation active de tous à la gestion des entreprises. Et, comme bien souvent, ce n'est déjà plus au niveau de l'entreprise, mais à des instances supérieures, que se prennent les décisions économiques et sociales dont dépend l'avenir des travailleurs et de leurs enfants, ceux-ci doivent également participer à ces décisions, soit par eux-mêmes, soit par leurs représentants librement choisis»* **(82)**;
- *«L'Etat a (...) compétence pour empêcher qu'on abuse de la propriété privée contrairement au bien commun»* **(83)**;
- *«Les chrétiens actifs dans le développement économico-social et dans la lutte pour le progrès de la justice et de la charité doivent être persuadés qu 'ils peuvent ainsi beaucoup pour la prospérité de l'humanité et la paix du monde. Dans ces diverses activités, qu'ils brillent par leur exemple individuel et collectif. Tout en s'assurant la compétence et l'expérience, absolument indispensables, qu'ils maintiennent, au milieu des activités terrestres, une juste hiérarchie des valeurs, fidèles au Christ et à son Évangile...»* **(84)**.

Il n'y a rien de bien nouveau dans ces déclarations, une des principales caractéristiques de l'Église étant la continuité. Les variations apparentes ne sont que des adaptations aux évolutions s'appuyant sur un dogme:

(75) Jean-Pierre OPPENHEIM, *La CFDT et la planification,* Téma-éditions, Paris 1973,17-18. **(76)** Ibid., 19-20.

(77) Jean MOUSSE, *Enjeux de l'autogestion, ÉTUDES,* février 1979, 215-216.

(78) DETRAZ & al., op. cit., 70.

(79) *VATICAN II,* Gaudium et Spes. Ed. Spes, Paris, 1966, §64, 254. **(80)** Ibid., §65-1, 255.

(81) Ibid., §66-2, 262. (**82)** Ibid., §68-1, 265-266. **(83)** Ibid., §70-4, 277. **(84)** Ibid., §72-1, 281-282.

«L'ordre propre aux communautés humaines est d'essence morale... Cet ordre moral - universel, absolu et immuable dans ses principes - a son fondement objectif dans le vrai Dieu transcendant et personnel. Vérité première et Souverain Bien...» **(85)**.

La continuité s'organise autour de la célébration. *Quadragesimo Anno* de Pie XI célèbre en 1931 le quarantième anniversaire de *Rerum Novarum* de Léon XIII. Un radio-message de Pie XII en 1941 rappellera les deux textes précédents à la mémoire des fidèles et surtout de l'appareil écclésiastique. En 1961 Jean XXIII célébrera le soixante-dixième anniversaire de *Rerum Novarum* par *Mater et Magistra* où les apports de Pie XI et Pie XII seront cités (nous verrons ci-dessous que certains de ses apports sont mis momentanément en réserve: un pape ne condamne jamais les propos émis par un de ses prédécesseurs infaillibles, il fait semblant de les oublier).

Jean XXIII profitera de l'occasion pour reprendre intégralement le passage de Pie XI relatif au principe de subsidiarité: *«De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont à même de remplir eux-mêmes»* **(86)**. Jacques Delors n'a vraiment pas tort d'identifier ce principe là à l'autogestion.

Mais discerner un lien relativement solide entre la doctrine sociale de l'Église et celle du fascisme pourrait passer pour une extrapolation hâtive, polémique et fausse... si ce n'était l'Église elle-même qui avait reconnu l'existence de ce lien. Elle n'a pu la reconnaître que si elle va de soi: en effet les deux plus importants points de convergence sont le corporatisme et la *«solution»* de la lutte des classes par la *«coopération»* entre elles arbitrée par l'État. L'Église a toujours eu la nostalgie des corporations. *«Le siècle dernier a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux une protection»* **(87)**. Parmi l'équipe dont s'entoura Léon XIII pour élaborer *Rerum Novarum* figuraient les deux porte-drapeau français du corporatisme, Albert de Mun et La Tour du Pin.

Quelles qu'en soient les raisons, les fascistes itialiens suivirent des démarches analogues: *«En proclamant les droits de l'homme, en garantissant à tous les citoyens une liberté abstraite, la Révolution Française prétendit rompre tout lien avec le passé, dissoudre toutes les associations sur quoi reposait la Société d'alors. Elle ne se rendait pas compte que la liberté qu'elle*proclamait si haut n'était qu'un concept purement nominal, qu'un mot vide de sens du moment que subsistaient des inégalités - donc des germes de privilèges» **(88)**.

On a trop tendance aujourd'hui à oublier ce qu'était réellement le fascisme, à identifier systématiquement répression et fascisme. Or, si tous les Etats fascistes sont très répressifs, tous les Etats très répressifs ne sont pas nécessairement fascistes.

Par exemple qualifier de fasciste l'Etat ouest-allemand au temps de la répression des activités de la *«bande à Baader»* était non seulement une sottise, mais surtout une grave erreur d'analyse, une faute politique.

L'idéologie fasciste comporte une composante sociale ancrée - que cela plaise ou non - à gauche et c'est ce qui la rend particulièrement dangereuse. *«Mussolini, lui, avait tiré de l'étude attentive des doctrines du syndicalisme révolutionnaire des conclusions plus proches des réalités économiques et sociales et qu'il estimait en rapports étroits avec l'idéal national. Il comprit qu'il fallait accepter le phénomène syndical comme un trait nécessaire de la société moderne»* **(89)**.

C'est, dans le discours, un amalgame d'une forme de socialisme étatique et de tout ce que peut contenir d'irrationnel (d'haïssable) le nationalisme: *«Il faut que vous sachiez qu'en Italie il y a quelque chose de plus étonnant que l'ordre qui règne partout, et les routes magnifiques et les autostrades et les nouvelles fouilles de*

(85) JEAN XXIII, *Encyclique Pacem in Terris,* Ed. Spes, Paris 1963, §37-38, 51.

(86) JEAN XXIII, *Encyclique Mater et magistra,* in *Trois encycliques sociales,* Seuil-Politique, Paris 1967, §58, 57.

(87) LEON XIII. op. cit., 143

(88) Bruno BIAGI (sous-secrétaire d'Etat aux Corporations), *L'Etat Corporatif.* Nouvelles Editions Latines, Paris 1935, 8.

(89) Ibid., 13-14.

Rome... quelque chose qui vaut bien plus que cela et qui a produit cela: une âme nouvelle qui n'est pas un fait transitoire, une mode imposée, une bouffée d'orgueil qui va tomber aux premières déceptions; mais qui est un fait d'une importance capitale dans la vie de toute Nation, puisque c'est la reprise des traditions na-tionales» **(90)**.

Marc PREVOTEL.

(90) Guiseppe GERACE & Arturo ASSANTE, *L'Etat.*

ASSISES NATIONALES DE LA LAÏCITÉ...

LA LAÏCITÉ N'EST PAS MORTE: JE L'AI RENCONTRÉE A CLICHY...

650 participants, qui ne représentaient pas moins de 50 délégations départementales se réunissaient le 30 janvier 1983 à la *Maison du Peuple* de CLICHY, pour les *Assises Nationales de la Laïcité de l'école et de l'état*, convoquées par le *«Comité pour l'appel aux Laïques».*

Il semblerait qu'une conspiration du silence se soit subrepticement organisée autour de ce rassemblement. Mais ne nous attristons pas outre mesure de l'absence des journalistes, certainement très affairés par ailleurs à disserter sur les manifestations catholiques de la veille.

En effet, il est plus encourageant de se dire que par cet absentéisme, les médias révèlent la portée réelle d'un mouvement naissant: seraient-ils si dangereux, ces enseignants, ces travailleurs défenseurs de la laïcité, qu'il faille les cacher, les mépriser?

Merci!, à ce propos à *«Radio Libertaire»* d'avoir le soir-même donné un compte-rendu de la journée.

Enfin, compatissons: Monsieur le Maire de CLICHY s'est trouvé dans l'impossibilité de venir saluer l'assemblée; aurait-il subi quelques pressions? l'aurait-on prié gentiment de.....? Passons et peu nous importe.

A CLICHY donc, ce dimanche, l'atmosphère n'était pas celle d'un meeting; la salle n'était pas à la fête et ne célébrait rien. Il s'agissait surtout d'une réunion de réflexion; d'une rencontre importante entre militants ayant la volonté d'organiser la résistance contre l'offensive cléricale et chrétienne, celle-ci étant de plus en plus virulente, jusqu'au sein d'un parti socialiste déjà bien gangréné.

Il est important de relever la présence significative à ces assises, à titre individuel **(1)** de plusieurs militants socialistes. Ceux-ci, profondément attachés à la notion de laïcité, sont décidés à la préserver coûte que coûte, au nom du *«vrai socialisme»*, fidèles qu'ils sont à une revendication ouvrière essentielle et à la tradition d'un socialisme à la SFIO, à la Léon BLUM, par opposition au *«néo-socialisme»* actuel.

Conservateurs, ces socialistes-là? OUI, répondent-ils, dans la mesure où ils tiennent à conserver intact un acquis intensément imprégné de la lutte des classes, de la lutte des travailleurs.

Le ton de ces assises a également délimité le cadre du combat à mener. Les droits de l'enfant à l'instruction, ceux de l'enseignant à professer en tant qu'individu responsable et compétent, libre de toute tutelle parentale, patronale, confessionnelle, associative, restent les revendications de base.

Il faut refuser cette prétendue *«ouverture sur la vie»* qui laisserait le champ libre à toutes les pressions spirituelles et économiques, il faut continuer de refuser cette parcellisation si joliment appelée décentralisation que des gauchistes autogestionnaires nous présentent comme un progrès pouvant s'apparenter au fédéralisme.

Mais la prise de conscience est fondamentale, qui dévoile que ce problème de la laïcité de l'école et de

(1) Les organisations politiques n'étaient pas représentées en tant que telles aux assises. L'intérêt n'étant pas de faire valoir telle ou telle appartenance mais le but commun aux enseignants et aux travailleurs voulant la défense de la laïcité.

l'état concerne au bout du compte l'ensemble du système social. Il se pourrait donc que le combat dépasse les murs de la cour d'école, précisément parce que c'est bien là que se trament le plus souvent tous les mauvais coups d'un pouvoir, quel qu'il soit...

Cette situation de rapport de force entre une *«minorité»* qui promet d'être de plus en plus agissante et de moins en moins minoritaire dans le domaine de la défense de la laïcité, et une gauche prête à courber l'échine peut entraîner la naissance d'une dissidence.

Car force est de constater la démission de la plupart des centrales syndicales qui se sentent décidément de plus en plus à l'aise dans le sillage idéologique d'Edmond Maire, exceptée la C.G.T.F.O. qui dénonce à juste titre l'*«école autogérée»* et le tripartisme.

Force est de constater la capitulation du C.N.A.L., prêt à discuter les conditions *«les moins pires»* de la désintégration de la laïcité.

Face à cet ensemble de données, l'objectif de rassembler au minimum 20.000 laïques le 8 mai 1983, fixé à l'occasion des Assises, représente un défi lancé aux pouvoirs publics.

Les anarcho-syndicalistes quant à eux, sont prêts à se battre toujours plus pour la laïcité de l'école et de l'état, et cette deuxième partie de la formule ne les gêne pas.

Il ne s'agit pas de soutenir l'état, il s'agit de l'empêcher de se développer toujours plus dangereusement pour ceux qui le subissent. Et puis, il s'agit de *«choisir»* ses ennemis en fonction des forces dont nous disposons.

L'état républicain, séparé de l'église est sans aucun doute beaucoup plus supportable que l'état corporatiste...

L'église se *«libéralise»,* nous dit-on; disons qu'elle s'adapte! Dans cette optique, le Pape vient de REDÉFINIR LES DROITS CANONIQUES, LES 42 CONDITIONS D'HÉRÉSIE SERAIENT RÉDUITES A SIX...; l'église étudie la meilleure manière d'enseigner le catéchisme à l'école... l'état, lui, se décentralise...

Toute cela est plus que louche. Nous savons pertinemment que nous n'avons rien à attendre de ces institutions, de ces gens-là et surtout pas des miracles. Alors, que cachent ces tentatives de séduction? Face à cette dissimulation, à ces déguisements, il ne suffit plus de rester sur ses gardes, il faut préparer la contre attaque.

Alors, il faudra être au moins 20.000, le 8 mai et parce que toute lutte nécessite une coordination et une information, le journal *«Laïcité»,* dont la création a été décidée par les Assises, paru dès la fin du mois de FÉVRIER.

Evelyne.

«LAÏCITE»:

Mensuel du *Comité pour l'Appel aux laïques.*
Directeur: F. CHAINTRON.
Abonnement annuel: 10 numéros: 50 fr. Soutien: 100 fr.
Les chèques bancaires ou virements postaux doivent être adressés à:
J.-P. Barrois, 56, avenue Diderot, 94100 Sanit-Maur.
Compte bancaire Société Générale 512 23 106.

Vient de paraître:

CLÉRICALISME MODERNE ET MOUVEMENT OUVRIER,
par Marc Prévôtel. Préface de Paul Lapeyre - 25 fr.

(on peut passer commande à *l'Anarcho-Syndicaliste*).

ASSISES NATIONALES DE LA LAÏCITÉ:

Lettre aux candidats:

Depuis le vote des grandes lois républicaines de 1882 et de 1905, la laïcité de l'école et la séparation de l'Église et de l'État comptent parmi les bases essentielles de la démocratie en France.

Les citoyens en général et les travailleurs en particulier considéreraient comme un grave manquement à la démocratie l'impasse qui serait faite pendant la campagne des élections municipales sur les projets, notamment les projets présentés par A. Savary et L. Legrand qui, à partir d'une réforme structurelle, permettent à des groupes de pression politiques, idéologiques, économiques et militaristes d'imposer aux enfants et aux enseignants des écoles publiques des projets d'établissement de toutes natures, y compris patronaux et spirituels.

Cette agression sans précédent contre l'école laïque concerne au premier chef les municipalités, invitées à participer aux conseils de gestion tripartite du système scolaire unifié prévu par le gouvernement.

Tous les laïques attachés au principe démocratique de séparation de l'Église et de l'État inscrit, à l'exception du régime de Vichy, dans toutes les Constitutions françaises, y compris celle de la Vème République, tous les travailleurs attachés à l'égalité des droits à l'instruction dans le cadre du service public laïque bénéficiant de l'exclusivité des fonds publics, attendent que les candidats prennent clairement position contre les projets gouvernementaux et pour la défense de l'école publique laïque, la seule école de la République, menacée dans son existence aujourd'hui comme elle ne l'a jamais été depuis sa création.

(Unanimité moins 4 contre)

RÉSOLUTION:

Les *Assises nationales pour la laïcité de l'école et de l'Etat,* réunies le 30 janvier 1982 à Clichy à l'appel du *Comité pour l'Appel aux Laïques,*

- en rassemblant 650 délégués de 50 départements dans la tradition démocratique du combat mené par les laïques chaque fois que la laïcité est mise en cause,
- ont permis un large débat fraternel analysant la signification du projet Savary d'unification pluraliste et des propositions Legrand qui représentent un véritable danger pour l'instruction des enfants, l'indépendance des enseignants et la démocratie elle-même.

Elles réaffirment et renouvellent le serment solennel des laïques:

- de manifester en toutes circonstances et en tous lieux leur irréductible opposition aux lois antilaïques, comme aux actuels projets Savary, Legrand et Hernu-Savary contraires à l'évolution historique de la nation, ainsi qu'au statut inique d'Alsace-Lorraine;
- de lutter sans trêve et sans défaillance jusqu'à l'abrogation des unes et l'abandon des autres;
- et d'obtenir que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'école de la nation, qui ne peut être que l'école laïque, l'espoir de notre jeunesse.

C'est pourquoi les Assises nationales appellent dans l'unité de tous les laïques à un grand rassemblement national le 8 mai 1983 à Paris où sera exprimée leur volonté de défendre les principes de laïcité de l'école et de l'Etat.

Et décident d'éditer un organe mensuel *LAÏCITÉ* destiné à faire le lien entre tous ceux qui entendent engager le combat aux côtés du *Comité pour l'Appel aux laïques.*

(Unanimité moins 4 contre)

BOYCOTTAGE DES JOURNÉES SAVARY À L'ÉCOLE...

(Texte adressé par des instituteurs de Loire-Atlantique à leur section départementale S.N.I.-P.E.G.C.)

Les instituteurs soussignés ne participeront pas à la «Consultation Nationale» du 12.2.83 pour les raisons suivantes:

- Pour les enseignants comme pour les autres travailleurs les moyens normaux d'expression sont les syndicats pour ce qui concerne les revendications et les partis pour ce qui concerne les projets de société;

toute atteinte à ce principe, remettant en cause la représentativité de ces organisations, porte en germe la négation des fondements démocratiques qui garantissent les libertés individuelles et collectives dans ce pays.

- Ainsi, au sujet des thèmes abordés et des modalités de la consultation, la section S.N.I.-P.E.G.C. 44 a suffisamment publicité ses positions pour que soit connue l'opposition des instituteurs de Loire-Atlantique à la mise en place de structures tripartites telles que les conseils d'école.

- De plus, l'objectif de la «Consultation» a été clairement défini par le Ministre, il s'agit selon ses termes de «préparer les évolutions que nous souhaitons dans les domaines de la pratique pédagogique et des relations avec l'environnement». Ces évolutions souhaitées sont formulées dans le projet Savary. Nous ne pouvons participer à la mise en place d'un tel projet, d'abord parce que n'étant pas voté il ne peut avoir force de loi, ensuite parce que nous combattons ce projet qui représente une agression sans précédent contre notre école. Le système des «projets d'école» élaborés par des conseils tripartites signifierait notamment:

- une remise en cause de l'égalité des droits des enfants à l'instruction,

- une remise en cause de la laïcité de l'école et de l'Etat,

- une remise en cause des garanties du statut de la Fonction Publique pour les enseignants,

- une ouverture à la privation du service public.

C'est pourquoi le 12.2.83 nous assurerons comme d'habitude, dans nos classes, notre fonction d'instituteurs chargés de transmettre des connaissances, fonction irremplaçable de l'école publique laïque.

COMITÉ POUR L'APPEL AUX LAÏQUES.

MANIFESTATION NATIONALE LE 8 MAI À PARIS:

LA *«LETTRE A L'OPINION»* DU C.N.A.L., NE SERA PAS DIFFUSÉE PAR LES VRAIS LAÏQUES:

Au moment où l'offensive obscurantiste se poursuit contre l'école, au moment où la laïcité de l'état est de plus en plus bafouée, c'est avec stupéfaction et indignation que nous avons lu le texte du C.N.A.L.: *«Lettre à l'opinion publique».*

Depuis longtemps, nous avons dénoncé dans ce journal les défaillances du C.N.A.L.. Notre opposition à la gestion tripartite est bien connue. Nous avions salué avec beaucoup d'espoir la résolution laïque du congrès du S.N.I. à Toulouse en 1981, qui avait le mérite de proposer au C.N.A.L. de reprendre sa réflexion sur cette conception du tripartisme.

Nous pouvions supposer que, conscients de la pénétration cléricale dans les organisations et mouvements traditionnellement classés à gauche, avertis et informés des prétentions de la hiérarchie catholique de transformer l'école laïque en y introduisant la notion de *«caractère propre»*, les responsables des cinq composantes du C.N.A.L. se ressaisiraient à temps.

Nous avions la naïveté de croire que devant l'aveuglante clarté de la tactique de l'église catholique, la fibre laïque des cinq grands sursauterait suffisamment, pour stopper la décadence, permettant ainsi de ressouder la famille laïque.

Bien que de plus en plus inquiets devant les reculades successives, mais fermement décidés, quant à nous, à ne pas capituler, nous avions la faiblesse de penser que la campagne *«vérité sur l'école publique»,* décidée par le C.N.A.L., permettrait, peut-être, de relancer une action importante de reconquête de la laïcité.

La lecture du document du C.N.A.L. dissipe toute équivoque, et si quelques laïques pouvaient avoir encore quelques illusions, celles-ci ne peuvent qu'être définitivement balayées.

Diffusé à plusieurs millions d'exemplaires, signé par les secrétaires généraux de la FEN, du S.N.I.-P.E.G.C., de la F.C.P.E., de la *Ligue de l'enseignement,* des délégués cantonnaux de l'éducation nationale, ce texte

officialise la présence du catholicisme, en tant que force organisée, dans les mouvements se réclamant de la laïcité.

En écrivant dans leur document que: *«les écoles publiques ont la confiance de la majorité des catholiques, ces derniers se retrouvent de plus en plus nombreux dans les associations, les syndicats, les municipalités, les partis politiques»*, les responsables du C.N.A.L. tentent de nous faire croire que ces catholiques y viennent INDIVIDUELLEMENT, sans aucune coordination. Comme si les nombreuses associations catholiques missionnaires n'existaient pas! Comme si la raison même de l'existence de l'église catholique n'était pas d'étendre son emprise totalitaire à l'ensemble de la société! Comme si l'assemblée pleinière de l'Episcopat français n'avait jamais déclaré en 1972: *«Dans les sociétés actuelles, les lieux où se joue le devenir se multiplient; on peut agir au niveau de l'entreprise, de l'atelier, de la région, de la commune, du quartier, par l'intermédiaire d'une association, d'un conseil de parents d'élèves, d'une association de consommateurs».*

En appelant directement (ainsi que l'a fait Edmond MAIRE, il n'y a pas si longtemps), l'église à accepter *«LES PERSPECTIVES NOUVELLES QUI PEUVENT S'OUVRIR»,* qui permettront *«DE SAUVEGARDER NOS PLURALISMES»* en précisant que *«la hiérarchie catholique peut, quant à elle, trouver là l'occasion de se démarquer enfin des forces de droite. Elle ne peut plus, de bonne foi, laisser dire que la laïcité porte atteinte à la liberté ni dire que la liberté de conscience implique l'existence d'écoles religieuses financées par la collectivité»,* le C.N.A.L. accepte que l'enseignement catholique rentre officiellement dans le service public: le C.N.A.L. donne raison à Louis LEGRAND qui écrivait *«une école catholique n'a plus de raison d'exister, puisqu'elle est possible en droit dans l'école publique».*

Comment également ne pas être indigné en constatant que «l'École Libératrice», organe officiel du S.N.I., dans son numéro 19 du 19.2.1983 fait l'éloge d'une lettre d'enseignants catholiques qui, certes, acceptent d'intégrer le service public, mais à une condition qu'ils expliquent ainsi:
«Nous ne devons pas laisser passer un moment historique que seule la gauche peut mener à bien, celui de la reconciliation de toute la jeunesse de France dans une école unique, avec la possibilité de dominantes comme le prévoyait le projet ministériel».

Il est inutile de réfléchir longuement pour comprendre que *«DOMINANTE»* est le nouveau synonyme de *«CARACTÈRE PROPRE».*

Bien entendu, le texte du C.N.A.L. ne parle pas d'abrogation des lois antilaïques, pas plus que de la revendication *«à école publique, fonds publics, à école privée, fonds privés».*

Le serment de Vincennes du 19 juin 1960 est trahi. Les 300.000 manifestants du Bourget du 9 mai 1982 sont trahis.

Les dirigeants du C.N.A.L. portent la lourde responsabilité historique de cette capitulation.

Mais il se trouve que nous, nous existons. Et que nous ne capitulons pas. Et avec nous, beaucoup d'autres qui ne partagent pas forcément tout ce que nous disons, tout ce que nous faisons, mais qui savent faire la différence entre ceux qui se couchent et ceux qui restent debout. Entre ceux qui battent en retraite, et ceux qui combattent. Le 8 mai 1983, nous serons nombreux, très nombreux, malgré les pressions, les manoeuvres, les coups-bas.

Nous ne nous arrêterons pas le 8 mai. Nous continuerons, de ville en ville, d'école en école, de syndicat en syndicat, de conseil de parents en conseil de parents, à dénoncer, à expliquer, à informer.

Et les militants des organisations seront chaque fois un peu plus nombreux à demander des comptes aux bradeurs.

Jo. SALAMERO
(20.03.83)

ON NOUS DEMANDE D'INSÉRER: *DISPARITION DE LA «R.P.»*

«La RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE», revue syndicaliste révolutionnaire fondée par Pierre Monatte en 1924 ne fêtera pas son soixantième anniversaire.

La véritable revue syndicaliste révolutionnaire qu'était la *«R.P.»* n'est plus.

Un carteron de pro-C.F.D.T., de militants plus où moins déclarés du P.S. (dont le plus *«déclaré»* appartient au C.E.R.E.S.!) veut en reprendre la Direction.

Mais voyons clair. Au-delà des luttes intestines et des conflits de personnalités, la mort de cette revue est politique.

Depuis plusieurs mois, des militants syndicalistes révolutionnaires adhérant à la C.G.T. FORCE OUVRIÈRE avaient multiplié les démarches pour que cette revue historique renoue avec le mouvement ouvrier.

C'est ainsi que nous avions repris contact avec l'U.A.S., avec le P.C.I., avec des groupes de la F.A., mais aussi avec des dirigeants syndicaux importants de la C.G.T.F.O., seule centrale syndicale où nous pouvions librement exprimer nos idées. Nous avons combattu une *«direction vieillissante»* de la revue (qui voyait en la C.F.D.T. un renouveau du syndicalisme libertaire!).

Nous avons assumé face à la défaillance de vieux militants authentiquement ouvrier comme Roger Hagnauer (à qui nous gardons toute notre estime) la continuité de la revue. Mais il fallait pour que vive la R.P. aller plus loin.

C'est pourquoi, nous avons appelé au *Rassemblement du comité national d'appel aux laïques* le 31/1/82 à Paris, c'est pourquoi nous avons suivi ce regroupement sur SES MOTS D'ORDRE, au rassemblement du Bourget, c'est pourquoi dans l'Oise, contre la ligne capitulatrice de Julien Dessachy dirigeant du courant *«ÉCOLE ÉMANCIPÉE»* dans le SNI-PEGC, nous avons lancé un appel aux laïques. Celà ne nous fut pas pardonné, car tout le problème est bien là.

Le clivage n'est pas ailleurs. Il n'y a pas de crise morale comme l'affirme Jean Moreau qui se veut être le nouveau directeur de publication de la *«R.P.»*, mais une crise politique.

Le Samedi 12 février, salle de la Libre pensée à Paris, s'est tenue une assemblée générale à l'initiative de MOREAU. Marc Urus était présent, non seulement il a du se battre pour obtenir la parole, mais elle lui fut très rapidement et brutalement retirée. On a insulté dans cette assemblée Claude FROMAGER (directeur de publication). C'était commode, il ne pouvait pas être présent à cette assemblée. On a expliquer à Marc URUS *«qu'on ne le connaissait pas»*, alors qu'il était membre du Comité de rédaction, fondateur du cercle d'études syndicalistes de l'Oise, dont le premier article dans la R.P. date de janvier 1979.

Mais à quoi bon insister sur ces détails, l'essentiel est ailleurs.

OUI, nous, Claude FROMAGER et Marc URUS, sommes résolument contre la gestion tripartite de l'enseignement. OUI, nous sommes de violents anticléricaux. OUI, nous refusons la délaîcisation de l'Éducation Nationale voulue par le Plan SAVARY. OUI, nous nous refusons à considérer la C.F.D.T. comme un syndicat ouvrier, mais persistons à croire qu'elle est une formidable arme de guerre contre l'indépendance du mouvement OUVRIER.

Nous étions attachés l'un et l'autre à notre revue, nous avons peur pour elle, nous avons combattu aux cotés de la coordination CGT-SOLIDARNOSC de PICARDIE pour imposer à Amiens un meeting que le P.C.F. avait interdit.

Nous ne regrettons rien d'autre que de voir la *«R.P.»* sombrer dans la fiente *«cathaugestionnaire».*

Notre combat, nous le continuerons, AILLEURS, puisque de fait nous sommes exclus de la *«R.P.».*

La laïcité est prolétarienne, nous nous battrons pour elle, parfaitement conscients que combattre le parti-clérical est combattre pour la RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE.

Nous remercions fraternellement nos Camarades de l'U.A.S. et de la Libre Pensée de bien avoir voulu nous réserver une place dans leur revue pour le dire.

Claude FROMAGER
et **Gérald FROMAGER (Marc URUS)**

NOUVELLES BRÈVES

Les centres de la décentralisation:

Chacun le sait, la décentralisation à la Télé c'est la réconciliation de la France réelle avec sa culture populaire. C'est le *Cheval d'orgueil* rendu aux bretons, des téléfilms en langue occitane, les médias au service de la créativité régionale...

On ne saurait pour autant abandonner en n'importe quelles mains des moyens aussi influents que la radio et la télévision, ni admettre que l'information de même que l'instruction puisse être inconsidérément diffusée

sans mode d'emploi. C'est ce souci qui animait la réunion du Conseil permanent de l'épiscopat les 14, 15 et 16 mars. Voici ce qu'en rapporte Mgr. Vilnet, présentant les travaux de la commission de l'opinion publique:

«Pour en revenir à l'importance des médias les plus répandus, notamment la radio et la télévision, nous partageons l'émotion dont nous ont fait part bien des chrétiens: ils ont été atteints en ce qu'il y a de plus respectable dans leur sensibilité catholique, par les plaisanteries insistantes et comme convergentes d'amuseurs publics manifestement égarés loin de l'humour dont ils font profession, au bord de bas-fonds, de sarcasmes intolérables...

Nous n'omettons pas de reconnaître avec autant de force la qualité d'émissions qui, à travers l'information, la culture et la détente, apportent à notre société pluraliste et sécularisée des échos authentiques du message chrétien».

En application de cette réflexion du Conseil, le cardinal Lustiger dénonçait par exemple dans Télé-7 jours du 2 avril les *«indignes»* S. Collaro et J. Martin: *«J'ai exprimé mon sentiment à qui de droit. Il y a des comités qui se sont formés».*

C'est d'ailleurs ce même sujet des médias dont traitait le Pape Jean Paul II dans sa réponse à Xavier Daufresne de la Chevalerie, nouvel ambassadeur de France au Vatican: *(en France) «Il y a la liberté d'expression des personnes et des groupes.... Non seulement la faculté pour l'Église d'organiser leur vie et leur culture de façon indépendante - ce qui est bien acquis dans les moeurs françaises -, mais encore le respect témoigné en public, jusque dans les médias, pour les convictions intimes...».*

Ainsi le St Père rendait-il hommage à la France du changement dont l'Etat confie, au-travers du mouvement associatif et de la décentralisation, de nouvelles missions aux institutions centralisées comme le C.N.P.F., le P.C.F. et l'Église catholique, sans lesquelles les choses ne seraient pas ce qu'elles sont.

Réconcilier les français et leurs entreprises:

C'est pour répondre à cet objectif défini par P. Mauroy à l'Assemblée Nationale que les ouvriers français, tendus dans l'effort comme les moutons sous la tondeuse, payeront un emprunt obligatoire pour leurs patrons, que les entreprises seront exonérées de toutes charges fiscales et sociales supplémentaires, que les jeunes-hommes patrons bénéficieront de dispositions particulières d'incorporation...

C'est pour célébrer cette réconciliation, rééditée de 1940, du capital et du travail que Mauroy invite les Français à *«consommer différemment, de manière plus sélective et plus nationale»*.

Mais que Mauroy offrira-t-il en compensation aux ouvriers réconciliés?

«Nous ne réconcilierons pas les Français et leur usine si nous ne faisons pas entrer la citoyenneté dans l'entreprise».

En effet, jusqu'à présent la citoyenneté qui fait tous les Français égaux devant l'urne et la loi (devant le service militaire par exemple) ne permettait guère à l'ouvrier de s'exprimer directement, comme le patron, dans son usine puisque la loi du 11.2.50 le conduisait pratiquement à être représenté par son syndicat. Grâce à Auroux et E. Maire, la mise en place des conseils d'atelier et de bureau va remédier à ce défaut et permettre l'expression directe des travailleurs. Désormais unis dans un même élan vers la recherche du profit, l'ouvrier représentant lui-même s'exprimera directement au côté de son employeur représentant le grand capital.

Ceux qui ne voient là aucun changement sont décidément aveugles aux *«différences entre la rigueur de la gauche et l'austérité de la droite»* comme dirait Mauroy.

Avis de recherche:

Toute personne susceptible de fournir des renseignements sur un petit ministre du temps libre disparu dans la nuit du 23 au 24 mars est priée de le signaler au journal. Récompense assurée.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes
N° commission paritaire: 63 485. Nouvelle série.
Prix le numéro: 3,00fr. Abonnement 10 numéros: 30,00fr.. Abonnement de soutien: 60fr.00.
C.C.P. PARENT Nicole n° 62 12 15 G Lyon
CORRESPONDANCE: L'Anarcho-syndicaliste, BP132, 44802 St-HERBLAIN Cedex -
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie BLUTEAU - NANTES